

Délibération du Conseil d'Administration réuni le 19 janvier 2018

Vu le Code de l'Education, notamment son article L.712-2 ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 10 novembre 2017, et notamment son article 21 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) en date du 10 novembre 2017 ;

Vu l'arrêté n°2017-63 portant organisation de l'élection à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement du 19 janvier 2018 ;

Considérant, au premier tour du scrutin, le :

Nombre d'électeurs : 32

Nombre de votants : 32

Nombre d'enveloppes dans l'urne : 32

Nombre d'émargements : 32

Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides : 0

Nombre de suffrages exprimés : 32

Les candidat.e.s ont reçu :

1) Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé: 12 voix

3) Madame Véréne Chevalier : 10 voix

4) Madame Caroline Ollivier-Yaniv : 10 voix

Considérant, au deuxième tour du scrutin, le :

Nombre d'électeurs : 32

Nombre de votants : 32

Nombre d'enveloppes dans l'urne : 32

Nombre d'émargements : 32

Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides : 0

Nombre de suffrages exprimés : 32

Les candidat.e.s ont reçu :

1) Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé: 12 voix

2) Madame Caroline Ollivier-Yaniv : 11 voix

3) Madame Véréne Chevalier : 9 voix

Considérant, au troisième tour du scrutin, le :

Nombre d'électeurs : 32

Nombre de votants : 32

Nombre d'enveloppes dans l'urne : 32

Nombre d'émargements : 32

Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides : 4

Nombre de suffrages exprimés : 28

Considérant la volonté expresse de retrait exprimée par Madame Vèrène Chevalier ;

Les candidat.e.s ont reçu :

- 1) Madame Caroline Ollivier-Yaniv : 16 voix
- 2) Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé: 12 voix

Considérant, au quatrième et dernier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs : 32

Nombre de votants : 32

Nombre d'enveloppes dans l'urne : 32

Nombre d'émargements : 32

Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides : 5

Nombre de suffrages exprimés : 27

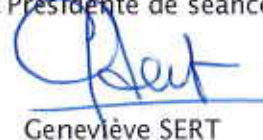
Les candidat.e.s ont reçu :

- 1) Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé: 14 voix
- 2) Madame Caroline Ollivier-Yaniv : 13 voix

ARTICLE UNIQUE : Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration réuni en formation plénière le 19 janvier 2018, constate qu'à l'issue de 4 tours de scrutin lors de la même séance, aucun.e candidat.e n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres du Conseil d'administration. La séance portant élection à la présidence de l'Université en date du 19 janvier 2018 est levée.

Fait à Créteil, le 19 janvier 2018

La Présidente de séance



Geneviève SERT